



AQUAFAS T GRESE

Revêtement souple semi-épais aux résines acryliques en phase aqueuse

SYSTEME I1 À I4
ASPECT GRESE / RIBBE
RESISTANCE UNIFORME A L'ELONGATION
RENOVATION DES SYSTEMES COMPOSITES D'ITE
BIOSTATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Produit en phase aqueuse à base de copolymères acryliques pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité « RSI » de façades, d'aspect grésé-ribbé.

▪ **Conditionnement :** Fût de 25 Kg.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et teintes pastel du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Peut être teinté en tons pastel avec des colorants universels de qualité sans dépasser 3 % en volume.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Réfection de façades. Imperméabilisation et/ou étanchéité des façades en service.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur.

▪ **Destination :** Ravalement de façades.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Briques et pierres de parement.

▪ Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).

▪ Enduits aux mortiers de liants hydrauliques.

▪ Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.

▪ Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable.

▪ Anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

AQUAFAS T GRESE s'emploie aussi :

- En qualité de couche intermédiaire du revêtement d'imperméabilité auquel il s'incorpore, sous une finition lisse AQUAFAS T MAT ou AQUAFAS T VELOURS pour un système de classe I3 permettant de grandes variétés d'aspect structuré avec une meilleure résistance à l'encrassement (veiller en pareil cas au délai de séchage complet de l'AQUAFAS T GRESE avant application de la finition).

- En qualité de revêtement épais (A2), pour la rénovation des ETICS fissurés localement (cf. système K3 suivant Règles professionnelles SFJF/UPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et Tableau JEF COTHERM E/R).

- En qualité de finition d'enduit extérieur de peinture pour le revêtement des façades à ossature bois (cf. QR CODE au verso : JEF COTHERM B.LM).

Recommandations pratiques :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en pleine façade. Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade (idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer). Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuillet avec l'application du revêtement de performance identique (impression et couche(s) intermédiaire(s) avec finition AQUAFAS T MAT au droit des joints).

Les revêtements d'imperméabilité ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Proscrire l'usage des teintes dont la luminance lumineuse Y est inférieure à 35%.

Nettoyage et préparation des fonds :

En vue de l'exécution d'un revêtement d'imperméabilité, la règle générale (cf. NF DTU 42.1) nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. La conservation des anciens fonds ne peut être envisagée qu'à condition que « l'étude préalable » y conclue favorablement. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Sur fonds non peints et anciens fonds organiques conservés : Appliquer préalablement l'impression AQUAFAS T FIXATEUR O GRANITÉ, O ou S (cf. fiches descriptives).

Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables :

Consolider les fonds avant impression avec le durcisseur incolore IMPERPRIM E ou S 80 dilué (cf. fiches descriptives).

Mode d'application : se reporter au tableau des consommations ci-après.

Matériel :

▪ Taloche inox.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

▪ Prêt à l'emploi.

AQUAFAST GRESE

Revêtement souple semi-épais aux résines acryliques en phase aqueuse

APPLICATION

Temps de séchage :

- Sec en surface : 6 h.
- Sec apparent complet : 48 h.
- Sec apparent recouvrable : 15 à 20 jours.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

Consommation selon les systèmes :

Cette consommation dépend de la nature des supports.
Se reporter au tableau ci-après.

CONSOMMATION	I1 E4V2W3A2	I2 E4V2W3A3	I3 E5V2W3A4	I4 E5V2W3A5
Impression		N°1 = AQUAFAST FIXATEUR S : 200 g/m ² (140 ml/m ²) N°2 = AQUAFAST FIXATEUR O / O GRANITE : 200 g/m ² (130 ml/m ²)		
Intermédiaire		AQUAFAST BASE 250 g/m ² (200 ml/m ²) ou AQUAFAST GRANITE 250 g/m ² (170 ml/m ²)	AQUAFAST BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²)	AQUAFAST BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²) +AQUAFAST ARMATURE +AQUAFAST BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²)
Finition*	AQUAFAST GRESE 1900 g/m ²			

* Appliquer en une couche à la taloche inox. Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément en réglant l'épaisseur sur la dimension des grains les plus gros. Déplacer la taloche bien à plat d'un mouvement de haut en bas ou bien d'un mouvement circulaire selon l'aspect désiré de façon à faire rouler les gros grains et créer les stries de ribbage.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances « DoP » du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Protection de surface (insensibilité à l'eau).
 - Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
 - Protège le sujet des pollutions atmosphériques.
 - Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
 - Apporte texture et une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₄₋₅ S₃ V₂ W₃ A₂₋₅ C₁ (classement français I1 à I4).

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b₂.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

- Mat. Aspect texturé grésé-ribbé.

Masse volumique :

1,70 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 79,7 ± 2,0%.
- En volume calculé : 63,9 ± 2,0%.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE ci-dessous : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit et du revêtement à exécuter (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées du revêtement auquel il est incorporé sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Fiche de Données de Sécurité : AQUAFAST GRESE.

Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l (2010), ce produit contient max 39 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : Cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : Cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration de performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.